



LE LOGEMENT POUR LE RÉTABLISSEMENT

Un projet de logements autonomes pour les jeunes de 18 à 35 ans suivis par la clinique de premier épisode psychotique PEPP-Montréal

Elizabeth Guevara, ergothérapeute
Mireille Valois, conseillère en adaptation au travail

Plan de la présentation

- Présentation du projet logement
 - Survol
 - Modèle « Individual Placement and Support » (IPS)
- Questions et discussion

La clinique PEPP-Montréal

- Le Programme d'évaluation, d'intervention et de prévention des psychoses de Montréal (PEPP-Montréal) est destiné aux jeunes confrontés à un premier épisode psychotique non traité. Son objectif est d'apporter l'espoir d'un rétablissement complet aux jeunes atteints de psychoses.
- Suivi de 2 ans
- Modèle de gestion de cas

<http://www.douglas.qc.ca/section/pepp-montreal-165>

Les personnes visées par le projet logement

- Création du projet pour combler la pénurie de logements abordables et appropriés pour les jeunes étant donné que la stabilité résidentielle est primordiale au rétablissement
- Jeunes adultes suivis par PEPP-Montréal avec peu ou pas d'expérience en logement
- Pas de stabilité résidentielle ou vit une situation difficile au niveau résidentiel
- Jeunes qui désirent accroître leur autonomie en ce qui a trait à vivre seul en appartement
- Jeunes vivant dans un milieu familial nocif à leur santé mentale

Description du projet logement

- Combinaison des meilleures pratiques du « logement d'abord » et de l'intervention précoce ce qui inclut l'IPS
- 33 jeunes suivis par le PEPP depuis 2014
- Quartier et logement sont choisis par la personne
- Subvention au loyer offerte pour une période de deux ans + fonds pour l'installation (meubles, articles ménagers, épicerie) – dons privés de la fondation de l'Institut
- 25% à 75% du loyer est payé par la personne (augmente progressivement)
- Rôle de l'ergothérapeute :
 - Aider les jeunes à apprendre à être plus autonomes selon leurs objectifs – ex : comment élaborer un budget, organiser la préparation de repas et l'entretien du logement, négocier avec les propriétaires, être plus actifs dans la communauté (moins isolés), etc.
 - Collaboration directe avec les propriétaires
 - Collaboration avec l'équipe traitante du participant (gestionnaire de cas, psychiatre, etc.)
- Visites à domicile ou dans la communauté selon les préférences de la personne
- Entente de collaboration avec des propriétaires privés et OSBL d'habitation
- Démarche de retour aux études ou au travail (Modèle IPS-Soutien en emploi)

Le modèle de soutien en emploi IPS



Présenté par : Mireille Valois, conseillère en adaptation au travail
Mireille.Valois@douglas.mcgill.ca

Comment le modèle IPS peut aider

IPS

I = Individual

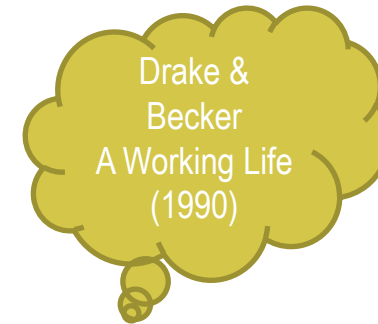
P = Placement

S = Support

- Pratique fondée sur les données probantes qui vise à aider les personnes ayant un trouble mental grave à travailler sur le marché régulier selon leurs préférences.
- Inverser l'équation entraîner – placer
- Projet Logement vise l'autonomie et l'indépendance

<http://www.dartmouthips.org/>

Swanson & Becker (2013)



Pourquoi travailler?

- Réaliser des projet, des rêves
- Normaliser sa vie
- Améliorer son estime de soi
- Avoir une routine, un endroit où aller, un but
- Socialiser
- Acquérir de nouvelles compétences
- Augmenter les revenus

« Dans le passé, certaines personnes utilisaient les étiquettes itinérante, malade mentale ou b.s. pour me définir. Aujourd'hui, mes titres sont agente administrative, étudiante et mère au travail ».

Amanda, Swanson & Becker (2013)

Les principes du modèle IPS

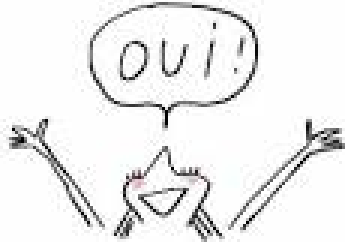
1. Le critère d'exclusion zéro
2. L'intégration à l'équipe clinique
3. Le respect des préférences
4. La planification des bénéfices
5. L'emploi compétitif
6. La recherche d'emploi rapide
7. Le développement d'emploi
8. Le soutien en emploi individualisé

Quiz

- L'exemple de Mathieu:
 - 26 ans, premier épisode psychotique
 - Symptômes psychotiques – anxiété
 - Consomme cannabis régulièrement
 - Diplôme études secondaires obtenu
 - Se dit motivé à étudier
 - Rêve: ambulancier
 - Dossier criminel
- Est-il référé au programme de soutien en emploi IPS???



1- Exclusion zéro



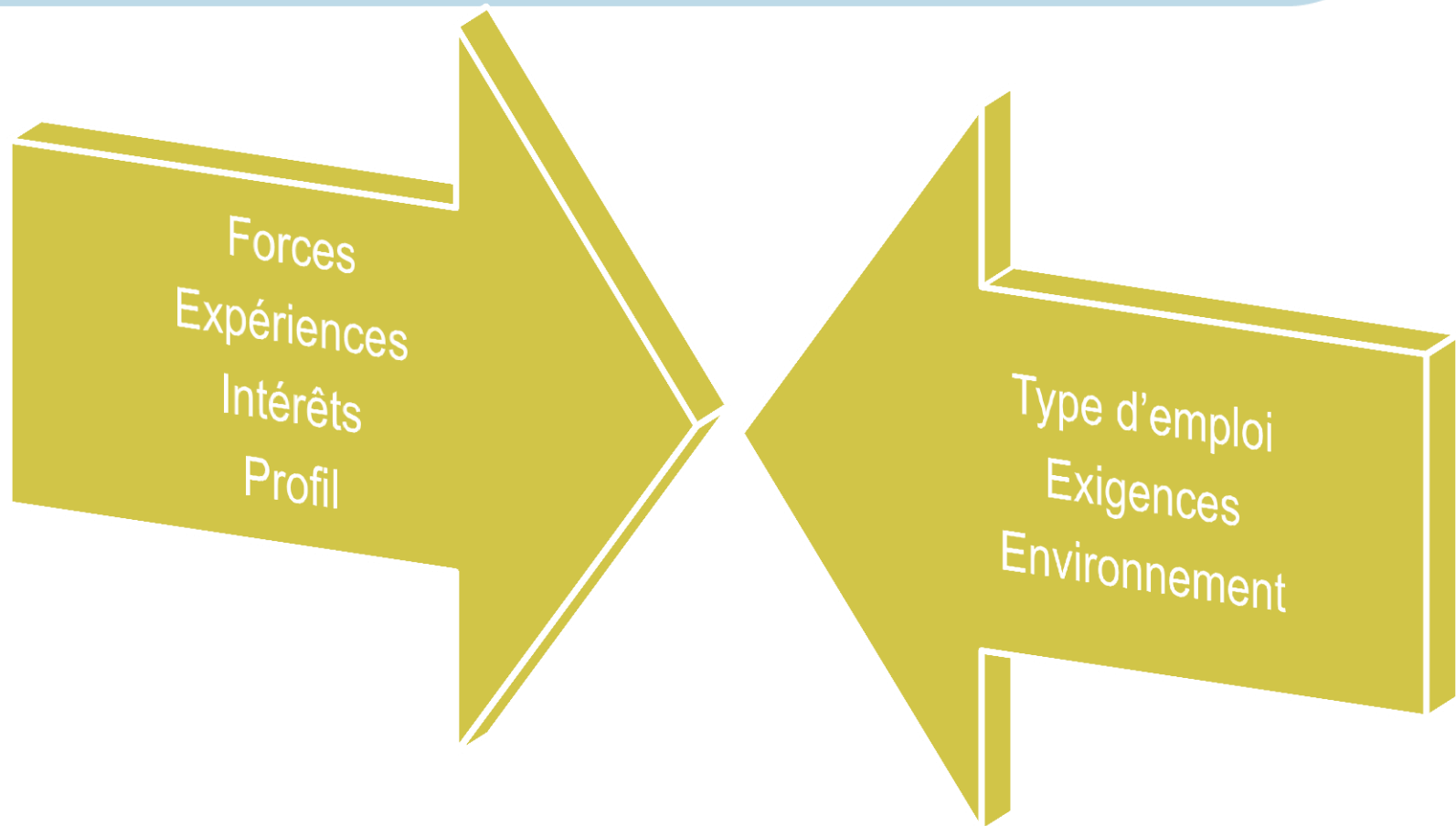
- Critère # 1 : **LA MOTIVATION**
- Les recherches et la pratique à l'appui: aucun facteur ne prédit la réussite de réintégration
- L'approche utilisée a plus d'impact sur les résultats que les variables individuelles (Secker & Membrey, 2000)
- Miser sur le rétablissement fonctionnel vs clinique



L'intérêt à travailler prime sur...

- Symptômes
- Histoire légale
- Décisions concernant le traitement: arrêt médication
- Présentation
- Rendez-vous manqués
- Consommation de drogues ou d'alcool
- Troubles cognitifs
- Instabilité logement
- Difficultés avec des employeurs dans le passé

Trouver le « perfect job match »



2- Intégration à l'équipe clinique



3- Respect des préférences

- Empowerment: ne pas dicter le type d'emploi et les services
- Préférences liées à l'emploi:
 - Type d'emploi
 - Horaire
 - Lieu de travail
 - Environnement
- Préférences liées aux services
 - Divulgation – informations partagées à l'employeur
- Préférences liées à l'implication de la famille



4- Emploi compétitif

- Faire partie de la communauté
- Salaire versé par l'employeur
- Collègues sans handicap
- Durée: besoins de l'employeur



5- Planification des bénéfices



6- Recherche d'emploi rapide

- Les raisons:
 - Les jeunes veulent être dans l'action!
 - Meilleurs résultats
 - Message: « je crois que tu es capable de travailler »



7- Le développement d'une relation de confiance avec les employeurs



8- Soutien en emploi individualisé

- Planifier des rencontres
- Transport
- Stratégies pour la gestion du stress et des symptômes
- Visite en emploi
- Négocier des accommodements
- Viser l'autonomie

Quelques chiffres... et retombées

- Le projet a commencé en janvier 2014; les 2 premiers participants ont emménagé dans leurs propres logements le 1^e mars 2014
- À ce jour, 33 participants ont été logés dans des logements de leur choix
- 27 participants étaient sans domicile fixe ou sur le point de l'être au moment d'intégrer le projet
- 2 participants sont présentement évalués en vue de participer au projet
- 4 clients sont présentement sur la liste d'attente
- Grâce à ce projet, 23 participants sont retournés au travail et/ou aux études
- 11 participants ont terminé les 2 années, parmi lesquels 6 ont choisi de rester dans leur logement
- Grâce à l'offre qui leur a été faite de participer au projet, 14 participants ont repris leur suivi au PEPP

Défis et pistes d'amélioration

- Défis :
 - Discrimination de la part des propriétaires lors de la recherche d'appartement
 - Difficultés pour certains jeunes d'habiter seul avec succès – fin du projet avant les 2 ans pour 7 participants
 - Assurer une continuité du projet à long terme
 - Définir clairement les critères d'admissibilité
- Pistes d'amélioration :
 - Intégration d'une composante de recherche
 - Intégration d'une composante pair aidant
 - Projet « digital storytelling » prévu cette année

Questions ?

Merci!

Elizabeth.Guevara@douglas.mcgill.ca

Mireille.Valois@douglas.mcgill.ca

